



CONTRAT DE SAILLIE SAISON 2020

FEYRWAK DES BERTAINES

Welsh Pony approuvé Welsh

ACHETEUR

VENDEUR

Société :	Société : Elevage de Chantime
Nom :	Nom : BEURET
Prénom :	Prénom : Charlène
Adresse :	Adresse : Les Galmins
Code Postale :	Code Postale : 03400
Ville :	Ville : St Ennemond
Téléphone :	Téléphone : 06.11.83.46.04
eMail :	eMail : elevagedechantime@hotmail.com

L'acheteur achète une saillie en IAC de l'étalon FEYRWAK DES BERTAINES, pour la jument :

JUMENT

CENTRE DE MISE EN PLACE

Nom :	Société :
Sire :	Nom :
Race :	Adresse :
Père :	Code Postale :
	Ville :
	Téléphone :
	eMail :

CONDITIONS DE VENTE 2020 : FEYRWAK DES BERTAINES

IAC	Réservation : 90€ HT soit 100€ TTC Transport : 144€ TTC Solde au 01/10 : 247,5€ HT soit 275€ TTC Solde Poulain Vivant 48H: 297€ HT soit 330€ TTC	
-----	---	--

Cette offre donne droit à 2 doses de 8 paillettes. Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur en fin de saison. Valable pour la jument décrite dans le contrat.

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé,
accompagné des 2 chèques à l'ordre de : **Charlène BEURET – Elevage de Chantime**

* Un chèque pour la Réservation + Transport encaissable à la réservation, non remboursable

* Un chèque pour le solde de saillie encaissable soit au 01/10 ou au 48H Poulain Vivant.

IAC	1 Dose de 8 paillettes (+carte) : 315€ HT soit 350€ TTC	
À la dose	Transport : 144€ TTC	
	Carte de saillie : 112,5€ HT soit 125€ TTC	

La réservation de(s) Dose(s) est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement. (Chèque à l'ordre de : **Charlène BEURET – Elevage de Chantime**). L'achat de ma dose comprend une carte de saillie. Les demandes de cartes de saillie supplémentaire doivent être faites auprès du vendeur avant le 01/08 de l'année de saillie. L'acheteur devra s'acquitter du montant de la carte de saillie pour chaque jument gestante.

Toute carte sera à demander au vendeur, au prix de l'année de saillie. Toute demande de carte faite après le 01/08 de l'année de saillie pourra engendrer des frais supplémentaires (pénalités IFCE etc...). Les paillettes non utilisées restent la propriété de l'Acheteur. L'Acheteur ne pourra en aucun cas demander plus de cartes de saillie que de paillettes achetées au vendeur.

Monte En Main	Réservation : 90€ HT soit 100€ TTC	
	Solde au 01/10 : 247,5€ HT soit 275€ TTC	
	Solde Poulain Vivant 48H: 297€ HT soit 330€ TTC	
	Frais de Pension non suitée : 8€HT soit 9€ TTC non suitée	
	Frais de Pension suitée : 10€ HT soit 11€ TTC suitée	

Cette offre donne droit à une saillie en monte en main. Test sanitaire : métrite sera demandée, datant de moins d'un mois au moment de la saillie. En cas de doute, **Charlène BEURET** a autorisation de montrer la jument à un vétérinaire compétent aux frais du propriétaire. Le propriétaire est conscient que la monte en main à des risques, et qu'il ne tiendra **Charlène BEURET** ou l'étaillon responsable. La saillie sera valable pour la jument décrite dans le contrat. La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de : **Charlène BEURET – Elevage de Chantime**

* Un chèque pour la Réservation + Transport encaissable à la réservation, non remboursable

* Un chèque pour le solde de saillie encaissable soit au 01/10 ou au 48H Poulain Vivant.

Au départ de la jument, le propriétaire devra s'acquitter de la facture de pension. Les juments suitées sont hébergées en box/ paddock.

Ce contrat doit être retourné en deux exemplaires à **Charlène BEURET**, lu & approuvé, signé et accompagné de ses règlements

Le Vendeur

L'Acheteur